

CLERMONT L'HÉRAULT ACTUALITÉS



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS #14. AVRIL-MAI-JUIN 2023

Nous ne pouvons plus le nier, nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était : notre planète est souffrante et nous devons être à son chevet. Nous créons des montagnes de déchets polluants par nos habitudes de consommation et le changement climatique est bien réel (sécheresse, épuisement des ressources en eau, tempêtes, températures anormalement élevées).

LA CRISE ÉNERGÉTIQUE nous a contraints à revoir à la baisse notre consommation en électricité et en gaz. C'est bien mais allons plus loin pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre : par exemple, à chaque fois que cela est possible, préférons dans Clermont les déplacements à pied à ceux en voiture et en car ou covoiturage pour aller plus loin.

DEVENONS DES CONSOMMATEURS ÉCOPONSABLES : produits locaux, peu voire pas d'emballages. Triions pour ne pas enfouir et recyclons. L'État prend déjà des mesures contraignantes mais nécessaires : un arrêté préfectoral nous oblige à diminuer la quantité de nos déchets enfouis à Soumont (de près de 24 000 tonnes en 2023 à 16 000 tonnes en 2027 voire 14 000 tonnes en 2031).

Sur la quantité enfouie, il va y avoir une augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui va passer de 32 à 65 euros en 2025.

NE NOUS LAISSONS PAS ALLER, nous pouvons encore agir, nous DEVONS agir pour changer nos comportements, tous, à notre échelle. Prenons les décisions qui amèneront à la guérison de la maladie. Agissons aujourd'hui pour assurer à nos enfants un « mieux vivre » demain.

ISABELLE LE GOFF
ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DE LA SOLIDARITÉ,
CITOYENNETÉ
ET ENVIRONNEMENT



CHA#14

SOMMAIRE

PAGES 2 | Jumelage, 50 ans déjà !
PAGES 3-4 | Expression des groupes politiques
PAGES 5-6 | **LE DOSSIER DU MOIS**
Économie d'énergie et environnement

PAGE 7 | Opération d'Amélioration de l'Habitat / Cap'Clermont
PAGE 8-9-10 | « Retour en images »
PAGE 11-12 | Agenda avril-mai-juin 2023

DU 31 MAI AU 4 JUIN : COMITÉ DE JUMELAGE, 50 ANS DÉJÀ !

Clermont-l'Hérault est jumelée avec 2 communes européennes : Gauting en Allemagne et Patchway en Grande Bretagne. La ville fête en 2023 les 50 ans de jumelage avec Gauting ! Du 31 mai au 4 juin une délégation de 50 personnes en provenance des 2 villes jumelées va être reçue à Clermont-l'Hérault. Au programme : des échanges, des visites de lieux remarquables, des dégustations de produits locaux entrecoupés de moments protocolaires pour célébrer ce cinquantenaire. En retour, une délégation de 50 clermontais, conduite par M. le Maire accompagné d'élus et membres du comité de jumelage se rendra à Gauting du 21 juillet au 25 juillet.



 Comité de Jumelage
et de Relations Internationales
de Clermont l'Hérault

LE JUMELAGE À CLERMONT L'HÉRAULT

Qu'est-ce que c'est ?

En 1973, Joseph CISCHECK et Marcel VIDAL, tous deux maires, sont les initiateurs du jumelage entre Clermont et Gauting. Patchway au Royaume-Uni est également jumelée avec Clermont et Gauting. Et bientôt, une ville espagnole viendra compléter cette alliance.

Comment ça marche ?

Le comité de jumelage est une association dirigée par une présidente, un bureau de bénévoles et des membres associés. Le sport a largement contribué à la pérennité des relations par les échanges fréquents de jeunes handballeurs et footballeurs notamment. Les relations avec le milieu éducatif sont également très importantes. Des partenariats sont scellés entre les établissements scolaires. Les élèves du lycée René Gosse travaillent actuellement autour du thème du développement durable et de l'écologie. Sport, culture, patrimoine et réalité environnementale sont les vecteurs de ces échanges !

Pour plus de renseignements :
contact@jumelage-clermont-herault.fr



LA MUNICIPALITÉ VOUS INVITE À LA

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945-2023

LE PROGRAMME :

10H00	HOMÉLIE EN L'ÉGLISE SAINT-PAUL
10H20	RASSEMBLEMENT SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE
10H25	DÉPART DU CORTÈGE
10H35	CÉRÉMONIE OFFICIELLE AU MONUMENT AUX MORTS
11H00	DISCOURS ET REPRÉSENTATIONS EN SALLE GEORGES BRASSENS

VIN D'HONNEUR OFFERT
PAR LA MUNICIPALITÉ

AVEC LA PARTICIPATION :
DU COMITÉ LOCAL DU SOUVENIR FRANÇAIS
ET DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES
DES ÉCOLES DE LA VILLE
& DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

 illiwap
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

| ALERTES
| ACTUALITÉS
| INFOS PRATIQUES
| AGENDA
| SONDAGE
| ANNUAIRE
| ET PLUS ENCORE...



01 Téléchargez l'App 02 Recherchez votre commune 03 Cliquez sur « s'abonner »

App gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :



SUIVEZ-NOUS !

ville-clermont-herault.fr



Abonnez-vous à l'application
Illiwap de la ville

LE DOSSIER DU MOIS

Jean-Marie Sabatier,
1^{er} adjoint, en charge
de l'Aménagement
du territoire
et de la Sécurité
fait le point sur...



L'ÉNERGIE

La transition énergétique est un impératif et un gisement d'économies pour nos communes. La lutte contre la pollution lumineuse et pour la reconquête du ciel nocturne est une opportunité d'économies d'énergie et d'argent public. C'est une nécessité pour la protection de la biodiversité nocturne et de notre cadre de vie. Depuis mai 2022, après une réunion publique de présentation, l'éclairage public a été éteint dans tous les quartiers périphériques de la commune entre 1h et 5h.

Comme prévu, en septembre une nouvelle réunion publique « bilan et perspective » a été réalisée. Le résultat était positif et les interrogations portaient essentiellement sur la durée d'extinction et le périmètre. Rattrapés par la crise énergétique mondiale, nous avons pris la décision de proposer une extinction totale de la ville (excepté l'axe gare/mairie) de 23h30 à 5h. L'objectif est de réduire au maximum l'impact de l'augmentation attendue.

Sur 2022 l'extinction partielle sur 6 mois a permis une économie de 50 000 €. Aujourd'hui pour répondre aux attentes, il a été décidé d'éteindre entièrement la commune excepté l'axe gare/mairie et le boulevard.

En même temps, nous avons mis en place une diminution de la température dans tous les locaux municipaux et un rappel de l'engagement de chacun sur de simples règles de civisme.

Au mois d'octobre, nous avons réuni le dense tissu associatif de la ville. L'objectif était de les sensibiliser à cette problématique et de construire ensemble une somme de mesures afin de réduire la facture énergétique. Par exemple, il a été décidé que le foot et le rugby privilégieraient les matches en diurne.

Enfin, nous conventionnons avec Hérault Énergie pour lancer une grande campagne de modification (LED et mat) de l'éclairage public sur plusieurs quartiers de la commune.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 30 mois, nous avons ouvert de nombreux chantiers, indispensables, pour remettre Clermont à sa place et la tourner vers son avenir. Tous ces chantiers, qu'il s'agisse de la nouvelle école « Vilar », de la restauration scolaire ou de la salle d'haltérophilie-musculation, répondent bien évidemment aux normes de constructions actuelles. Mais nous avons décidé d'aller encore plus loin, pour une gestion plus vertueuses en matière d'économie d'énergie et d'eau. Nous pouvons citer comme exemple la cour de la nouvelle école « Vilar » ou la place du Radical, rendues perméables pour permettre l'absorption des pluies, la reprise, dans le centre ancien, des réseaux d'eaux potable et usée pour lutter contre les fuites, la réhabilitation totale en matière d'énergie et d'isolation de l'école Prévert, du nouveau dojo (situé à la place de l'ancienne salle d'haltérophilie) et d'un bâtiment municipal transformé en Centre Médical Scolaire. Le parking du stade de l'Estagnol a été équipé d'ombrières photovoltaïques, le toit de la future restauration scolaire est pourvu de panneaux photovoltaïques et des bornes publiques de recharge pour les voitures électriques vont être installées sur le parking du centre. Enfin, les services techniques ont été équipés de deux véhicules électriques pour leur permettre d'assurer leurs petits déplacements.

Toutes ces actions ont certes un impact budgétaire, mais nous sommes convaincus qu'elles sont une nécessité environnementale et qu'elles seront source d'économies financières futures.

L'URBANISME

Durant de nombreuses années, la politique nationale en matière de développement urbain était de répondre au besoin de logements à tout va, sans tenir compte de l'impact sur le milieu naturel.

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » (Jacques Chirac).

En 2018, avec le Plan Biodiversité, un cadre rigoureux a été posé par l'État en matière d'aménagement : limitation de l'arrivée de nouveaux habitants avec une progression démographique limitée 1,5 % par an, réduction de 50 % pour 2030 du rythme de consommation des espaces naturels, pour arriver, en 2050, au Zéro Artificialisation Nette.

Il s'agit maintenant, pour les communes, via leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), de repenser leur organisation urbaine, tout en se conformant aux prescriptions de l'État.

À Clermont, la révision du PLU a été repoussée depuis longtemps car elle nécessite du courage politique. Persuadés que l'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers, nous avons décidé d'agir, en partant du bâti existant et en redessinant les zones pour rééquilibrer la ville. Il s'agit pour nous de planifier l'extension urbaine dans des secteurs très précis, pas de façon anarchique, mais en proposant une densification des surfaces à urbaniser, de réfléchir en terme de mobilité, de permettre à chaque fois que cela est possible une végétalisation et d'accompagner le retour à la nature sur d'autres secteurs. L'objectif que nous nous sommes fixés est de maintenir la proportion d'espaces naturels, qui renferment une importante biodiversité, tout en accueillant dignement les nouveaux habitants. Le prochain PLU mettra donc en adéquation ces besoins fonciers et la préservation de notre cadre de vie.

CHA#14

L'OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT CAP'CLERMONT

Où en est-on ? La ville de Clermont l'Hérault a confié au cabinet URBANIS
l'animation de cette opération.



Un périmètre (voir-dessus)

Une permanence en place à côté de la mairie depuis mai 2022

88 contacts représentant plus de 200 logements.

Des propriétaires bailleurs, propriétaires occupants ou des copropriétés.

64 visites effectuées dans le cadre de demande d'aides aux travaux.

3 dossiers avec aides attribuées.

26 dossiers de demande d'aides aux travaux en cours de traitement : subventions (Anah, Département, ville de Clermont-l'Hérault, caisses de retraite...), avantages fiscaux pour les propriétaires bailleurs (réductions fiscales, crédits d'impôt...).

La lutte contre l'habitat indigne

Suite à 22 signalements, 19 procédures lancées pour de l'insalubrité, de l'indécence ou de mise en sécurité.

Un permis de louer (voir-dessus) depuis le 1^{er} février 2023

7 demandes déposées depuis le 1^{er} février, des visites programmées et 2 autorisations délivrées.



Une opération façades (voir-dessus) lancée au le 1^{er} mars 2023

Sur un périmètre défini.

Pour être accompagné dans votre projet et son financement, contactez URBANIS

Par email : capclermont@ville-clermont-herault.fr

Par téléphone 09.80.80.37.40 : les lundis, jeudis, vendredis 10h-13h

Lors des permanences physiques à la Mairie : les mardis et mercredis 10h-13h

retour en images



VISITE DE CAROLE DELGA, PRÉSIDENTE DE LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Gérard Bessière a reçu Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Arrivée à 16h15, Mme la Présidente a été reçue par M. le Maire en Mairie, avant d'entamer une déambulation chez les commerçants dans la ville, qui s'est terminée autour des élus du conseil municipal et en présence de quelques acteurs de la vie économique locale qui lui ont offert avec un plaisir évident, un échantillon de leurs produits locaux. Clin d'œil : Carole Delga a également pris le temps de dédicacer à Gérard Bessière, son ouvrage « Jean Jaurès, les convictions et le courage », sorti en mai dernier.



ÉCONOMIE

Gérard Bessière accompagné de Jean-François Faustin, adjoint en charge de l'économie de proximité, se sont rendus dans les nouveaux locaux de l'établissement « Ciam-Valette » Valette et Cie du groupe Magne, déménagé à la Salamane en ce début d'année. Reçus par Jean-Claude Magne, PDG, les élus ont pu ainsi découvrir ce nouveau pôle qui réunit tous les secteurs, de l'outillage aux aliments pour animaux, en passant par la jardinerie, sans oublier les matières nécessaires aux agriculteurs.

SIGNATURE DU TRAITÉ DE CONCESSION ZAC CAVALERIE

La signature avec l'opérateur retenu du traité de concession de la ZAC de la Cavalerie avec le groupement d'aménageurs retenu, Hectare/GGL, a eu lieu le 23 décembre dernier, en présence de M. le sous-préfet, de collègues maires et conseillers municipaux. Gérard Bessière, a indiqué que cette signature était une étape du programme Petites Villes de Demain (PVD) qui comprend un programme ambitieux d'investissements sur dix ans dont la Zac de la Cavalerie ainsi qu'un élément important du rééquilibrage géographique de population sur la commune.



retour en images



RETOUR SUR UNE BELLE SOIRÉE

140 personnes avaient répondu présent à l'invitation des organisateurs du CHUT « Clermont l'Hérault Urban Trail » à la soirée de remerciements en faveur des élus, bénévoles et partenaires, tous réunis pour une bonne cause.

TÉLÉTHON 2022 : REMISE DU MONTANT DES DONS

M. le Maire, entouré des élus de la commune et des représentants du comité organisateur des manifestations liées au Téléthon, ont remis à la Coordinatrice Départementale Hérault Est de l'AFM 34, Eve Bebien, un chèque d'un montant de 8 600 euros. M. le Maire a tenu à saluer tout particulièrement la forte mobilisation des associations et des Clermontais ayant participé aux événements organisés à l'occasion de ce week-end de solidarité.



VŒUX AU PERSONNEL MUNICIPAL

À l'occasion de la nouvelle année, Gérard Bessière a souhaité présenter ses vœux, entouré des élus du conseil municipal et du Directeur Général des Services, à l'ensemble des personnels municipaux qui œuvrent chaque jour pour l'intérêt collectif. Cette cérémonie, à laquelle de nombreux agents avaient répondu présents, a été l'occasion pour M. le Maire de décerner les médailles du travail à 39 agents et d'offrir un présent aux 11 agents qui avaient demandé leurs droits à la retraite, avant de se réunir autour de la galette et du verre de l'amitié.



VISITE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2023

Gérard Bessière était présent au Salon de l'Agriculture. Il a participé à un dîner au Sénat à l'invitation du Sénateur Hussein Bourgi avec quelques-uns de ses collègues élus de l'Hérault, avant de rendre visite au stand de l'Huilerie Confiserie Coopérative de Clermont-l'Hérault, en compagnie d' Hussein Bourgi.



CLERMONT-L'HÉRAULT URBAN TRAIL : SECONDE ÉDITION RÉUSSIE !

Plus de 1 000 participants (85 % nouveaux) et 3 000 personnes en ville. 125 bénévoles (associations clermontaises, habitants de la ville), 2 équipages de goélettes, une personne en fauteuil, 26 randonneurs de la MAS, de l'Espace Camille Claudel et de l'association *Ma vie*. Les chiffres du CHUT témoignent de la grande réussite qu'a été cet événement !

RAÏ SOUZA VIEIRA DE OLIVEIRA À CLERMONT !

Le footballeur international emblématique du PSG, ex-capitaine de la Seleçao brésilienne et fondateur de la Fondation *Gol de Letra* était à Clermont pour 2 jours. Il a, entre autres, rencontré les représentants des associations solidaires internationales, déambulé sur le marché hebdomadaire, et assisté à un entraînement des petits footballeurs clermontais, accompagnés de leurs papas ravis de pouvoir approcher Rai.



